

Mariage forcé et excision

Le mariage forcé et l'excision sont interdits en Suisse. Outre les services spécialisés, des centres de consultation d'aide aux victimes apportent également leur soutien.

Qu'est-ce que le mariage forcé?

Si une personne se marie sous la pression de sa famille et contre sa propre volonté, on parle de mariage forcé. Si la personne reste dans un mariage contre sa volonté, on parle de mariage forcé.

Les exemples de contrainte sont : menaces (de mort), chantage, pressions psychologiques ou violences physiques.

Outre les femmes, les hommes peuvent également être forcés à se marier. Les victimes de mariages forcés sont souvent âgées de moins de 18 ans.

Important à savoir

Les mariages forcés sont interdits en Suisse et sont punis.

Les personnes concernées par les mariages forcés se trouvent dans une situation de stress psychique extrême. Pour elles, une aide professionnelle est souvent vitale.

Où trouver de l'aide?

Les services suivants conseillent les personnes concernées et les professionnels de manière confidentielle et gratuite:

- **Opferberatung Aargau**, 062 835 47 90, www.opferberatung-ag.ch
- **Nationale Fachstelle Zwangsheirat**, Helpline 0800 800 007, www.zwangsheirat.ch

Qu'est-ce que l'excision?

L'excision est une mutilation des organes génitaux féminins. Il existe plusieurs formes et pratiques. De nombreuses filles et femmes excisées souffrent des conséquences de l'excision, tant sur le plan de la santé que sur le plan psychique.

Important à savoir

L'excision des filles est interdite et punie en Suisse. Les parents sont également punissables s'ils organisent l'excision de leur enfant en dehors de la Suisse.

Où trouver de l'aide?

Les services suivants conseillent les personnes concernées et les professionnels de manière confidentielle et gratuite:

- **Fachstelle Sexuelle Gesundheit Aargau**, 062 822 55 22, www.seges.ch
Le service d'Aarau conseille les personnes concernées et les professionnels de manière confidentielle et gratuite.
- **Frauenklinik Kantonsspital Aarau**, 062 838 50 63 oder Tel. 062 838 50 70, www.ksa.ch
Consultation, contrôle gynécologique, défibulation pendant la grossesse. Un service d'interprétation est organisé si nécessaire.
- **Caritas Schweiz**, 041 419 23 55, www.caritas.ch
Caritas Suisse conseille les familles de manière confidentielle et gratuite.
- **Opferberatung Aargau**, 062 835 47 90, www.opferberatung-ag.ch
Le conseil aux victimes d'Argovie peut également apporter du soutien.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

dev.hallo-aargau.ch/fr/haeusliche-gewalt/zwangsheirat-und-madchenbeschneidung